



Guide de référence sur les demandes de remboursement en totalité et de radiation

Prêts hypothécaires pour les particuliers
garantis par un bien immobilier résidentiel



Guide de référence

1. Quels types de scénarios de financement peuvent être soumis via la plateforme Unity® Centre Hypothécaire ? 3
2. Comment s'inscrire à la plateforme Unity® Centre Hypothécaire pour les prêts hypothécaires de la Banque Nationale ? 4
3. Quels sont les renseignements requis pour une demande réussie ? 5
4. Quels sont les délais à prévoir ? 6
5. Foire aux questions 9

Quels types de scénarios de financement peuvent être soumis via la plateforme Unity® Centre Hypothécaire ?

La solution pour les demandes de relevés hypothécaires et de radiations par l'intermédiaire de la plateforme Unity® Centre Hypothécaire est disponible uniquement pour les scénarios de **financement hypothécaire aux particuliers** de 4 logements et moins.

Parmi ces financements voici les scénarios disponibles et non disponibles:



Scénarios de financement disponibles par l'intermédiaire de la plateforme Unity® Centre Hypothécaire

- › Vente d'une propriété
- › Refinancement auprès d'un créancier
- › Remboursement complet par le ou la client·e
- › Prêt déjà remboursé en totalité
- › Ajout ou retrait d'un·e emprunteur·euse alors que le prêt était déjà à la Banque Nationale s'il y a instruction dans votre mandat spécifique de le commander



Scénarios de financement non disponibles par l'intermédiaire de la plateforme Unity® Centre Hypothécaire

- › Transfert d'hypothèque/subrogation. Ces demandes continueront d'être traitées à la succursale qui détient le prêt.
- › Refinancement interne. Notez que les remboursements requis, le cas échéant, seront effectués à l'interne. Il n'est donc pas nécessaire de commander un relevé hypothécaire. Afin de procéder à la radiation de l'hypothèque actuelle, un projet de mainlevée totale devra nous être acheminé par courriel à ctph.quittances@bnc.ca.
- › Assumption/prise en charge ou demande de relevé informationnel, à votre demande. Ces demandes continueront d'être traitées à la succursale qui détient le prêt.
- › Mainlevée/Quittance partielle. Adressez votre demande à Expertise Légale à l'adresse courriel expertise.legale@bnc.ca.
- › Ajout ou retrait d'un·e emprunteur·euse alors que le prêt était déjà à la Banque Nationale s'il y a instruction dans votre mandat spécifique que la Banque vous le fera parvenir. Ne pas le commander, la Banque vous le fera parvenir.

Comment s'inscrire à la plateforme Unity® Centre Hypothécaire pour les radiations de prêts hypothécaires de la Banque Nationale ?

Pour les non-membres de la plateforme Unity® Centre Hypothécaire

Un processus d'inscription simple et efficace.

Pour vous inscrire, vous devez être en règle dans la province où vous avez l'autorisation d'exercer votre profession et vérifier si Unity® Practice Management y est disponible.

Notaires au Québec:

1. Remplissez le formulaire d'inscription disponible ici: <https://dyedurham.ca/fr/solution/paiements-immobiliers/>

À noter: Vous devez vous procurer une signature numérique avec Notarius au préalable.

2. Lorsque votre inscription est terminée, connectez-vous en accédant à cette page: <https://acces.assystimmobilier.com/ai/Account/Login>

Avocat·e·s, notaires et adjoint·e·s juridiques au Canada sauf Québec:

Valider si Unity® Practice Management est disponible dans la province du juriste.

Lorsque Unity® Practice Management est disponible dans votre province

1. Une demande d'inscription doit être effectuée à Unity® Practice Management au préalable ici: <https://dyedurham.ca/fr/order/unity/>
2. Une demande d'inscription doit ensuite être effectuée à Unity® Centre Hypothécaire ici: <https://login.assystrealestate.com/onboarding>

Ce processus d'inscription s'effectue en 5 étapes:



3. Lorsque votre inscription est terminée, procédez à une demande de radiation sur la plateforme Unity® Centre Hypothécaire.

Afin d'obtenir un identifiant unique via Unity® Practice Management pour accéder à Unity® Centre Hypothécaire, veuillez suivre les étapes suivantes:

1. Dans Unity® Practice Management, cliquez sur votre identifiant en haut à droite, puis sélectionnez My Integration Credentials.

2. Dans le menu de gauche, sélectionnez Unity® Lender Centre, saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe Unity® Lender Centre, puis cliquez sur le bouton Validate.

Pour accéder à Unity® Centre Hypothécaire à partir de Unity® Practice Management, cliquez sur l'icône en forme de gaufre, puis sélectionnez Lender Centre.



Lorsque Unity® Practice Management est non disponible dans votre province

1. Une demande d'inscription doit être effectuée à Unity® Centre Hypothécaire ici: <https://login.assystrealestate.com/onboarding>

Ce processus d'inscription s'effectue en 5 étapes:



2. Lorsque votre inscription est terminée, connectez-vous en accédant à cette page: <https://login.assystrealestate.com/are/Account/Login>

Quels sont les renseignements requis pour une demande de remboursement réussie sur la plateforme Unity® Centre Hypothécaire ?

Les renseignements ci-dessous sur le ou la client·e sont obligatoires pour que la demande puisse être traitée :



Prénom et nom de famille

Numéro de prêt/compte:

- › **Marge de crédit hypothécaire (Tout-En-Un^{MD})**: Le numéro de compte est inscrit dans le relevé mensuel, sous le libellé « N° de compte » de la section « Marge de crédit ».
- › **Prêt hypothécaire**: Le numéro de prêt hypothécaire à 7 chiffres est inscrit en haut à droite du relevé annuel ou sur le contrat de prêt, libellé « N° de prêt » ou « Prêt numéro » dans tout autre document concernant ce prêt.

Les numéros de prêt et de marge sont également disponibles pour votre client·e dans sa banque en ligne. Il est de la responsabilité du ou de la client·e de fournir cette information.

Numéro de transit du prêt/compte:

- › **Marge de crédit hypothécaire (Tout-En-Un)**: Le numéro de transit est inscrit dans le relevé mensuel, sous le libellé « N° de transit » de la section « Marge de crédit ».
- › **Prêt hypothécaire**: Le numéro de transit est inscrit en bas à gauche du relevé annuel intitulé « Votre relevé de prêt hypothécaire » ou via le localisateur de succursale.

Le numéro de transit de la marge est également disponible pour votre client·e dans sa banque en ligne. Il contient exactement 5 chiffres et il est inscrit sur la première des 3 lignes.

Autres renseignements:

Adresse de la propriété visée par la mainlevée/quittance, numéro d'enregistrement, description officielle, numéro d'identification personnel/numéro d'identification de la parcelle, etc. accessibles au moyen de la recherche de Titre/Privilège.

Remarque: Pour certains comptes, votre demande pourrait devoir être redirigée vers une équipe de soutien au sein de la Banque afin que des validations soient effectuées et que le processus puisse se poursuivre. Le cas échéant, vous en serez informé·e lorsque les validations seront complétées soit par le statut, soit par une notification. Tout renseignement manquant ou erroné dans la demande en ligne pourrait entraîner des retards.

Quels sont les délais à prévoir?

Délai recommandé pour soumettre la demande: 5 jours ouvrables



Soumission de la demande

L'icône « PDF » apparaît sous le statut « Demande de relevé hypothécaire certifié transmise » pour indiquer que la Banque a reçu la demande.

Statut de la radiation

- ✓ **Demande de relevé hypothécaire certifié transmise**
- DOC
- Relevé hypothécaire certifié reçu
- Remboursement
- Procuration spécifique reçue
- Radiation publiée



Demande de relevé hypothécaire certifié transmise

Validation automatique
Lorsque la demande est validée automatiquement, la date correspondante s'affichera à droite du statut.



Lorsque la demande est acceptée automatiquement ou manuellement, la date et l'heure s'afficheront à droite du statut « Demande de relevé hypothécaire certifié transmise ».

Si nous ne trouvons pas le prêt avec les informations fournies, une notification vous demandant de corriger les données vous sera envoyée. Vous pourrez ensuite soumettre à nouveau la demande.

Si la demande ne peut pas être traitée par la solution, le statut Annulé par l'institution financière s'affichera et une notification vous informera de la raison et l'action à prendre.

Statut de la radiation

- ✓ **Demande de relevé hypothécaire certifié transmise** 2025-05-19 05:43
- DOC
- Relevé hypothécaire certifié reçu
- Remboursement
- Procuration spécifique reçue
- Radiation publiée

Statut de la radiation

- Demande de relevé hypothécaire certifié transmise
- DOC
- Relevé hypothécaire certifié reçu
- Détails de remboursement
- Procuration spécifique reçue
- Radiation publiée

✓ **Annulé par l'institution financière** 2025-06-25 10:33

Relevé hypothécaire certifié reçu

Si le relevé hypothécaire est demandé à moins de 5 jours ouvrables de la date requise, il sera commandé dès l'acceptation et émis sous 3 jours ouvrables.

Si demandé à plus de 5 jours ouvrables, la commande sera déclenchée 5 jours ouvrables avant la date requise.

Statut de la radiation

- ✓ **Demande de relevé hypothécaire certifié transmise** 2025-05-15 18:51
- DOC
- ✓ **Relevé hypothécaire certifié reçu** 2025-05-15 18:51
- DOC_DIS_CERT0_(A)_v1.pdf
- Remboursement
- Procuration spécifique reçue
- Radiation publiée



Si nous n'avons pas reçu votre paiement 5 jours ouvrables avant l'expiration du relevé hypothécaire, une notification vous informera que le relevé est sur le point d'expirer.

Il est possible de procéder à une modification.

Aucune modification n'est possible.

Il est possible de procéder à une annulation.

Aucune annulation n'est possible. Pour toute annulation, contactez le service d'Expertise légale à expertise.legale@bnc.ca ou au **1 888 849-1422**.

Quels sont les délais à prévoir ?

4

Remboursement reçu par le prêteur

Ce statut confirme la réception du paiement (via la solution paiement de facture ou par chèque). Nous procéderons au remboursement et à la fermeture des produits. Dans l'éventualité où le statut de la demande ne passerait pas à ce statut dans les 5 jours ouvrables suivant votre paiement électronique ou la réception du chèque en succursale, veuillez contacter la Banque au 1 888 849-1422 ou par courriel à expertise.legale@bnc.ca afin de vérifier la situation.

Statut de la radiation	
✓ Demande de relevé hypothécaire certifié transmise	2025-05-15 08:51
✓ Relevé hypothécaire certifié reçu	2025-05-15 08:51
DOC_DIS_CERTO_(A)_v1.pdf	
✓ Remboursement	2025-05-15 10:12
<ul style="list-style-type: none"> Procuration spécifique reçue Radiation publiée 	



5

Procuration spécifique reçue

QC:

La Banque autorise la radiation et génère les documents nécessaires (procuration, résolutions, mainlevée).

Hors QC:

La demande de radiation est traitée par Collateral Management Solutions (CMS) (anciennement connu sous le nom Teranet).

Statut de la radiation	
✓ Demande de relevé hypothécaire certifié transmise	2025-05-15 08:51
✓ Relevé hypothécaire certifié reçu	2025-05-15 08:51
DOC_DIS_CERTO_(A)_v1.pdf	
✓ Remboursement	2025-05-15 10:12
✓ Procuration spécifique reçue	2025-05-15 10:32
DOC_DIS_PROCO_(F)_v1.pdf	
DOC_DIS_RES00_(F)_v1.pdf	
<ul style="list-style-type: none"> Radiation publiée 	



6

Radiation publiée

QC:

Vous devez procéder à l'enregistrement de la radiation auprès du registre foncier. Une fois l'enregistrement effectué, vous devez inscrire le numéro et la date de publication de la radiation afin que la mise à jour du statut puisse être effectuée.

Hors QC:

La radiation est enregistrée.



Il est possible de procéder à une modification.



Aucune modification n'est possible.



Il est possible de procéder à une annulation.



Aucune annulation n'est possible. Pour toute annulation, contactez le service d'Expertise légale à expertise.legale@bnc.ca ou au 1 888 849-1422.

Quels sont les délais à prévoir?

De quelle façon sera gérée la radiation?

Scénario	Québec	Ontario	Reste du Canada
Scénarios de financement disponibles par l'intermédiaire de la plateforme Unity® Centre Hypothécaire pour lesquels la demande de compte-rendu a été initiée via la plateforme	La Banque vous transmettra via la plateforme une procuration spécifique vous permettant de procéder à l'enregistrement de la mainlevée totale.	La Banque se chargera de la préparation et de l'enregistrement de la radiation. Vous pourrez suivre l'avancement des démarches de la radiation en consultant les statuts à même la plateforme.	La Banque se chargera de la préparation et de l'enregistrement de la radiation. Vous pourrez suivre l'avancement des démarches de la radiation en consultant les statuts à même la plateforme.
Scénarios de financement disponibles par l'intermédiaire de la plateforme Unity® Centre Hypothécaire pour lesquels la demande de compte-rendu a été adressée à la succursale	Le projet de mainlevée totale devra être remis à la succursale en même temps que le chèque de remboursement du prêt ou à la suite de la réception d'un relevé hypothécaire à 0,00 \$. Une procuration spécifique vous sera transmise vous permettant de procéder à l'enregistrement de la mainlevée totale.	La Banque se chargera de la préparation et de l'enregistrement de la radiation. Un courriel vous sera transmis confirmant l'enregistrement de la radiation.	Le projet de quittance devra être remis à la succursale en même temps que le chèque de remboursement du prêt ou à la suite de la réception d'un relevé hypothécaire à 0,00 \$. Celui-ci vous sera acheminé dûment signé vous permettant de procéder à l'enregistrement de la quittance.
Non disponibles par l'intermédiaire de la plateforme Unity® Centre Hypothécaire	Après le remboursement du prêt ou à la suite de la réception d'un relevé hypothécaire à 0,00 \$, votre projet de mainlevée totale devra être transmis à ctph.quittance@bnc.ca . Une procuration spécifique vous sera transmise vous permettant de procéder à l'enregistrement de la mainlevée totale.	La Banque se chargera de la préparation et de l'enregistrement de la radiation. Un courriel vous sera transmis confirmant l'enregistrement de la radiation.	Après le remboursement du prêt ou à la suite de la réception d'un relevé hypothécaire à 0,00 \$, votre projet de quittance devra être transmis à ctph.quittance@bnc.ca . Celui-ci vous sera acheminé dûment signé vous permettant de procéder à l'enregistrement de la quittance.

Où puis-je obtenir de l'aide pour une question technique ou sur le processus?

Pour obtenir de l'aide technique avec la plateforme Unity® Centre Hypothécaire, composez le 1 877 418-7511.

Communiquez avec le service d'Expertise Légale par courriel à expertise.legale@bnc.ca ou par téléphone au 1 888 849-1422.



Foire aux questions

1. Quels sont les délais recommandés pour soumettre la demande de relevé hypothécaire ?

Votre demande doit être soumise au moins 5 jours ouvrables avant la date voulue de réception du relevé.

Si votre demande est soumise à moins de 5 jours ouvrables avant la date voulue de réception du relevé, nous ne pouvons garantir que vous le recevrez à la date voulue.

Si le prêt doit être remboursé à la fin du terme, pour éviter que le ou la client·e paie des frais pour remboursement anticipé, la « date du relevé requis » à inscrire doit être la date de fin du terme (parfois appelée « date d'échéance »). Si cette dernière arrive un jour non ouvrable, inscrire le jour ouvrable suivant.

2. Qu'est-ce qui peut engendrer des délais pour l'obtention du relevé hypothécaire ?

Une information erronée en lien avec les emprunteur·euse·s, la propriété ou le prêt.

3. Où puis-je trouver le numéro du prêt/compte ?

✓ Marge de crédit hypothécaire (Tout-En-Un): le numéro de compte est inscrit dans le relevé mensuel, sous le libellé « N° de compte » de la section « Marge de crédit ».

Tout-En-Un

N° de compte	N° de transit	Type de compte / Type de marge	Institution financière	Détenteur(s)
TOUT-EN-UN				
Marge de crédit		Limite de crédit (\$) Crédit disponible (\$) rotatif maximal (\$) Crédit rotatif disponible (\$)		Montant en souffrance (\$) Paiement minimum dû (\$) Paiement dû le
		Informations pour la période	Salde moyen (\$)	Taux d'intérêt moyen (%)
Prêt hypothécaire		Informations pour la période	Salde du prêt (\$)	Montant en souffrance (\$)

CONSULTER VOTRE RELEVÉ DE PRÊT HYPOTHÉCAIRE PRODUIT ANNUELLEMENT EN DÉCEMBRE OU VOTRE ÉCHEANCIER DE PRÊT HYPOTHÉCAIRE POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION.

Tout-En-Un > Section marge de crédit

N° de compte	N° de transit	Type de compte / Programme ou forfait	Institution financière	Détenteur(s)
MARGE DE CRÉDIT PERSONNELLE				
12-345-67	00011			
		Crédit disponible (\$)	Montant en souffrance (\$)	Paiement minimum dû (\$)
				Paiement dû le
		Informations pour la période	Salde moyen (\$)	Taux d'intérêt moyen (%)
Date		Description	Retraits (\$)	Dépôts (\$)
				Changement de taux (%)
				Soldes (\$)



✓ Prêt hypothécaire: le numéro de prêt hypothécaire à 7 chiffres est inscrit en haut à droite du relevé annuel ou sur le contrat de prêt, libellé « N° de prêt » ou « Prêt numéro » dans tout autre document concernant ce prêt.

 BANQUE NATIONALE 4, Place Laval, 6 ^e étage, bureau 16059, Laval (Québec) H7N 5Y3	VOTRE RELEVÉ DE PRÊT HYPOTHÉCAIRE Date du relevé : 2024-12-31 N° de prêt : 1234567 N° Tout-En-Un:
Adresse de la propriété hypothéquée	
Période du 2023-12-31 au 2024-12-31	
Capital remboursé durant la période Solde en capital au début \$	

Les numéros de prêt et de marge sont également disponibles pour votre client·e dans sa banque en ligne. Il est de la responsabilité du ou de la client·e de fournir cette information.

4. Où puis-je trouver le numéro de transit du prêt/compte ?

✓ Marge de crédit hypothécaire (Tout-En-Un): le numéro de transit est inscrit dans le relevé mensuel, sous le libellé « N° de transit » de la section « Marge de crédit ».

Tout-En-Un

N° de compte	N° de transit	Type de compte / Type de marge	Institution financière	Détenteur(s)
TOUT-EN-UN				
Marge de crédit		Limite de crédit (\$) Crédit disponible (\$) rotatif maximal (\$) Crédit rotatif disponible (\$)		Montant en souffrance (\$) Paiement minimum dû (\$) Paiement dû le
		Informations pour la période	Salde moyen (\$)	Taux d'intérêt moyen (%)
Prêt hypothécaire		Informations pour la période	Salde du prêt (\$)	Montant en souffrance (\$)

CONSULTER VOTRE RELEVÉ DE PRÊT HYPOTHÉCAIRE PRODUIT ANNUELLEMENT EN DÉCEMBRE OU VOTRE ÉCHEANCIER DE PRÊT HYPOTHÉCAIRE POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION.

Tout-En-Un > Section marge de crédit

N° de compte	N° de transit	Type de compte / Programme ou forfait	Institution financière	Détenteur(s)
MARGE DE CRÉDIT PERSONNELLE				
12-345-67	00011			
		Crédit disponible (\$)	Montant en souffrance (\$)	Paiement minimum dû (\$)
				Paiement dû le
		Informations pour la période	Salde moyen (\$)	Taux d'intérêt moyen (%)
Date		Description	Retraits (\$)	Dépôts (\$)
				Changement de taux (%)
				Soldes (\$)

Foire aux questions

- ✓ Prêt hypothécaire: le numéro de transit est inscrit en bas à gauche du relevé annuel intitulé « Votre relevé de prêt hypothécaire » ou via le localisateur de succursale.



Le numéro de transit de la marge est également disponible pour votre client·e dans sa banque en ligne. Il contient exactement 5 chiffres et il est inscrit sur la première des 3 lignes.

5. S'il y a plusieurs numéros de prêt, lequel indiquer ?

Tous les prêts sont liés aux emprunteur·euse·s et à la propriété. Ainsi, peu importe le numéro de prêt inscrit dans la demande, la validation sera effectuée sur tous les prêts détenus pour cette propriété.

6. Comment sélectionner le bon type de prêt ?

La Banque ne fait pas de distinction selon le type de prêt dans sa façon de procéder. Ainsi, peu importe le type de prêt sélectionner, la façon de procéder sera la même.

7. Comment dois-je soumettre une demande pour laquelle il y a plusieurs actes hypothécaires enregistrés pour une même propriété ?

Vous devez inscrire tous les numéros d'enregistrement d'actes hypothécaires de financement particulier associés à la propriété dans la même demande. Le compte-rendu contiendra la somme de tous les prêts associés à cette propriété.

Québec:

- Inscrire les détails du premier acte à la section « Détails du prêt ».
- Compléter toutes les étapes de création de la radiation.
- Ensuite, dans la section « Vue d'ensemble de la demande », cliquer sur « Ajouter acte à radier » + lien pour inscrire les actes hypothécaires additionnels.

Information du mandat Documents Radiation Assyst Paiement Assureur titres Nouvelle radiation +

Banque Nationale du Canada, 800 rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H3C 1A3, (888) 849-1422

Soumettre au prêteur Remboursement Enregistrer Supprimer

Vue d'ensemble	Ajouter acte à radier	Statut de la radiation
Type Propriété est une maison mobile? Type de prêt N° de prêt Transit Relevé requis pour le Objectif de la radiation Raison de la radiation Consentement du ou des emprunteurs		<ul style="list-style-type: none"> Demande de relevé hypothécaire certifié transmis Relevé hypothécaire certifié reçu Remboursement Procuration spécifique reçue Radiation publiée
Acte à radier #1		Ancien(s) débiteur(s) Ajouter
Description légale		
Nature de l'acte à radier Montant de la garantie à radier No de publication de l'acte à radier		43647568568567

Foire aux questions

Canada sauf Québec:

- À la section « Détails du prêt », cliquer sur « Ajouter » +, inscrire les détails de l'acte, puis sélectionner Ajouter un enregistrement d'hypothèque.
- Ensuite, cliquer sur « Ajouter » + dans la section « Enregistrement d'hypothèque » ou « Enregistrement associé », selon le cas, pour ajouter d'autres actes hypothécaires.

8. Que se passe-t-il si vous indiquer un numéro d'enregistrement utilisé dans une demande existante ?

Un message informatif vous indiquera qu'une demande avec le même numéro d'enregistrement existe déjà. Vous devez effectuer des validations avant de poursuivre. Après validation, si vous désirez poursuivre, vous pouvez soumettre la demande.

9. Comment puis-je modifier une demande de remboursement existante ?

Si le crayon de modification est disponible, vous pouvez apporter votre modification aux champs éditables. Si cette option n'est pas disponible, vous devez annuler votre demande et en resoumettre une nouvelle.

Veuillez noter que le délai pour l'émission du relevé hypothécaire sera le même qu'une nouvelle demande. Veuillez également noter que les soldes du nouveau relevé pourraient être différents.

À la suite de l'annulation, vous ne pourrez pas renvoyer cette demande au prêteur tant que l'annulation n'a pas été traitée, le tout ne prendra que quelques minutes. Le bouton « Soumettre au Prêteur » redéviendra disponible une fois l'annulation effectuée, vous permettant ainsi de resoumettre. Il se pourrait que l'annulation ne soit pas possible également, car le statut de la demande ne le permet pas. Dans ce cas, vous recevrez une notification vous informant de la marche à suivre.

10. De quelle façon puis-je procéder pour effectuer le remboursement du financement hypothécaire ?

Il vous est possible de rembourser les prêts hypothécaires des clients du secteur particulier de la Banque Nationale par Paiement de facture. Bien que cette solution ne soit pas obligatoire, nous la recommandons pour son efficacité et sa rapidité. Veuillez noter que le remboursement demeure toujours possible par l'émission d'un chèque à la succursale de votre choix.

Foire aux questions

La solution de paiement de facture peut s'effectuer de deux façons:

1. Par l'entremise d'Assyst Paiement, pour les notaires du Québec adhérents à la plateforme Unity® Centre Hypothécaire qui ont leur compte en fidéicommis auprès de la Banque Nationale ou de Desjardins. Pour ce faire, vous devez accéder à l'onglet « Assyst Paiement » de la demande, cliquer sur « Créer un transfert de fonds » et sélectionner « Paiement de facture ». Par la suite, rechercher le bénéficiaire Banque Nationale Remboursement hypothécaire.

2. Via la solution de paiement de facture de votre institution financière, pour les notaires adhérents à la plateforme Unity® Centre Hypothécaire ayant des comptes en fidéicommis auprès d'autres institutions financières ou pour les juristes à l'extérieur du Québec ainsi que pour ceux qui sont non-adhérents à la plateforme Unity® Centre Hypothécaire.

11. Quelle est l'information à utiliser pour procéder au remboursement par paiement de facture ?

Lors du paiement via la solution de paiement de facture de votre institution financière ou d'Assyst Paiement, vous devrez sélectionner le fournisseur « Banque Nationale Remboursement hypothécaire » et saisir les 17 chiffres du numéro de référence, disponibles sur le relevé hypothécaire que nous vous fournirons.

12. Quelles sont les institutions financières qui me permettront de procéder au remboursement via la solution de paiement de facture ?

Vous pouvez retrouver la liste des institutions financières accessibles, laquelle sera mise à jour en continu, sur notre site bnc.ca/documentation-juridique.

13. Serais-je informé lorsque le paiement aura été reçu ?

Pour les juristes adhérents à la plateforme Unity® Centre Hypothécaire, le statut de votre demande passera à Remboursement reçu par le prêteur. Si votre statut n'a pas été modifié dans les 5 jours ouvrables suivant votre paiement électronique ou la réception du chèque en succursale, veuillez contacter la Banque au **1 888 849-1422** ou nous écrire à **expertise.legale@bnc.ca** afin de vérifier la situation.

14. Je ne suis pas encore membre à la plateforme Unity® Centre Hypothécaire, comment/ où dois-je transmettre mes documents légaux ?

Si vous effectuez le remboursement du prêt via la solution paiement de facture, veuillez nous faire parvenir les documents par courriel à l'adresse **cph.quittances@bnc.ca** en indiquant dans l'objet le numéro de référence Banque Nationale inscrit à la page 1 du relevé hypothécaire.

Si vous effectuez le remboursement du prêt par l'émission d'un chèque, ce dernier doit être accompagné des documents requis à la succursale de la Banque Nationale de votre choix.

Foire aux questions

15. Quand est-ce que l'état de la demande passera à « Procuration spécifique reçue » ?

Lorsque le paiement a été effectué et que l'ensemble des prêts auront été payés et fermés.

Si votre demande concerne un prêt pour lequel aucun montant n'est requis, l'autorisation de la radiation sera donnée quelques jours après la date prévue de remboursement.

16. Comment puis-je obtenir un relevé en urgence ?

Les relevés en urgence ne sont pas disponibles. Nous avons besoin d'au moins 3 jours ouvrables pour générer les relevés hypothécaire (délai recommandé de 5 jours ouvrables).

17. Puis-je demander une mainlevée par l'intermédiaire de la plateforme Unity® Centre Hypothécaire pour un compte qui a déjà été remboursé et fermé ?

Oui. Vous recevrez un relevé hypothécaire mentionnant qu'aucun montant nous est dû, à l'exception des frais de radiation si applicable.



MD BANQUE NATIONALE, le logo BANQUE NATIONALE et TOUT-EN-UN sont des marques de commerce déposées de la Banque Nationale du Canada.

® UNITY est une marque déposée de Dye & Durham Corporation. L'utilisation de la plateforme Unity® est soumise aux conditions générales de Dye & Durham Corporation. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site officiel de Dye & Durham Corporation.

© Banque Nationale du Canada, 2025. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.